****

**Appel à Projets 2021**

**Fiche chèque cinéma**

**En date du :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Ville / Agglomération / Structure :** Cliquez ici pour taper du texte.

**DOSSIER D'APPEL A PROJETS A RETOURNER AVANT :**

**Le 15 janvier 2021**

À l'adresse suivante : Et par Mail :

Association Hors Cadre Bruno Duriez : duriez@horscadre.eu

72 rue Gutenberg

59000 Lille

Tél : 03 20 33 06 66 / 06 15 26 66 43

www.horscadre.eu

**Présentation du dispositif**

**''Passeurs d'images''**

''Passeurs d'images'', dispositif initié par le Ministère de la Culture et le Centre National de la Cinématographie, fédère chaque année entre 15 000 et 20 000 personnes sur les territoires du Nord et du Pas-de-Calais. Il a pour principal objectif de développer l'action culturelle et citoyenne en direction des publics en difficulté.

- un accompagnement spécifique de chaque projet,

- un souci de l’implication des populations,

- un réel ancrage sur les territoires,

- une qualification des actions par l’intervention de professionnels,

- un cadre déterminé avec les tutelles mais restant « agile »

- une capacité d’innovation pour trouver de nouvelles voies

- un laboratoire d’éducation à l’image et de lien social

- un cofinancement des actions sous « cahier des charges »

Cette opération est soutenue dans le versant Nord des Hauts-de-France par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Ministère de la Culture), la Préfecture de Région et le Conseil Régional Hauts-de-France. Elle se déploie sur l'ensemble du territoire grâce au soutien des villes, des agglomérations et des structures partenaires du dispositif.

• **Des séances de cinéma en plein air**

Elles se déroulent au cœur des quartiers sur un écran géant). Séances festives, gratuites et de qualité, elles sont l'occasion d'offrir ''un air de vacances et de ciné'' à ceux qui ne partent pas. Elles sont l’occasion de recréer du lien social entre les habitants et travailler au « vivre ensemble ». Elles sont le résultat d’une démarche participative mise en œuvre avec les habitants au sein d’un quartier qui organisent leur séance.

• **Des séances débats**

Les séances débats sont organisées dans les salles de cinéma ou les salles équipées pour l'occasion, Elles permettent aux publics de rencontrer des professionnels à l’issu du film et d’engager un débat avec eux. Ces séances peuvent être préparées lors d'ateliers de programmation par des jeunes et leur famille qui animent la séance débat.

• **Des ateliers de pratiques artistiques**

Chaque année, une quinzaine d'ateliers de pratique artistique, encadrés par des créateurs, professionnels de l'image et du son, permettent aux jeunes de découvrir différents aspects du cinéma, en portant un regard actif et critique sur les images et leur environnement. En réalisant un film (documentaire ou fiction), les jeunes s'inscrivent dans un véritable projet d'expression et d'éducation à l'image et par l’image.

• **Des ateliers de temps longs**

Les villes et structures locales qui le souhaitent peuvent développer comme second volet un deuxième atelier de pratique artistique sur du temps long. Celui-ci vient en complémentarité de l’atelier réalisé l’été, et permet d’approfondir le travail en développant la même thématique et/ou en travaillant avec le même public d’une manière plus soutenue. Bien qu’il soit labélisé Passeurs d’images puisqu’il permet le renforcement des actions d’été, les structures doivent pour le développer trouver leur propre financement (agglomération, CGET...)

• **Une politique tarifaire**

Afin de permettre aux jeunes éloignés de l'offre culturelle et à leur famille de retrouver le chemin des salles obscures, des chèques cinémas sont diffusés dans les villes qui accueillent la manifestation. Ils permettent de bénéficier d'une réduction de 2€ sur le tarif réduit des salles associées à l'opération.

• **La dynamique régionale**   
(**Rencontres Régionales, Atelier itinérant et Plateforme Internet)**

Hors Cadre et l’ACAP coordinations de Passeurs d’Images en région Hauts-de-France organiseront aux vacances de Toussaint (dates à préciser) les Rencontres Régionales « Ateliers d’Images, images d’ateliers ». Ces rencontres permettront donc aux jeunes et encadrants de toute la région de présenter le travail effectué lors de l’atelier d’été, de valoriser et échanger sur le parcours mené tout au long de l’année.

Un atelier vidéo itinérant permettant à un groupe mixte composé de jeunes issus des 4 coins de la région de partir à la découverte de leur région qu’ils connaissent souvent mal et de rencontrer les habitants et le patrimoine qui la compose et la définisse. Ensemble ils partiront sur les routes à la rencontre des habitants et du patrimoine et ils en réaliseront un documentaire.

Parallèlement à ces rencontres, afin de faciliter la diffusion de productions réalisées au sein des ateliers, l'association Hors Cadre met à disposition des groupes de travail une plateforme internet contributive : [**www.notragora.com**](http://www.notragora.com)**.** Plus qu'un simple outil de diffusion, la plateforme www.NotrAgora.com représente également un outil d’expression qui accompagne les stagiaires.

**COVID-19**

Face à l’épidémie de covid-19 et aux problématiques sociales et sociétales qui en découlent, Hors Cadre réaffirme les enjeux culturels et citoyen du dispositif Passeurs d’Images en direction des populations et des territoires. En tant que responsable de la coordination du dispositif pour le versant Nord des Hauts-de-France, Hors Cadre accompagnera autant que possible ses partenaires de terrain dans cette période particulière et facilitera la mise en œuvre des actions culturelles et artistiques afin d’aider les habitants dans la réappropriation de leur territoire et de réaffirmer leurs volontés de « vivre ensemble ».

**PHASAGE OPERATIONNEL 2021**

(sous réserve des évolutions institutionnelles et budgétaires)

(sous réserve de l’évolution des restrictions sanitaires liés à la covid-19)

**NOVEMBRE 2020**

- Dossier de demande de subventions   
 - Elaboration du budget prévisionnel global

**11 DECEMBRE 2020** :

- Date limite de retour de la **fiche d’inscription** pour l’édition 2021.

**15 JANVIER 2020** :

- Date limite de retour du **dossier d’appel à projets 2021**.

- Etude des pré-projets

**25-26 FEVRIER 2021** :

- Rencontres Régionales Passeurs d’Images des Hauts-de-France (édition 2020).

**FEVRIER – MARS 2021** :

- Réunions avec les porteurs de projet pour étudier le projet de la ville/structure,

ses contenus spécifiques et envisager les modalités de mise en œuvre.

- Points de pilotage régional

**MARS - AVRIL 2021** :

- Travaux de co-construction des projets d’ateliers

- Envoi aux porteurs de projet de la liste des propositions de films pour les

séances de cinéma en plein air (pré-sélection).

**AVRIL 2021 :**

- Validation des projets et des maquettes budgétaires

- Calage des dates de séances en plein air

- Mise en œuvre des ateliers de programmation des séances en plein air avec les habitants

**MAI - JUIN 2021** :

- Validation des maquettes financières

- Rencontres avec les stagiaires des ateliers de pratiques

- Validation des films pour les séances de cinéma plein airs

- Points de pilotage régional

**JUILLET – AOUT 2021** :

- Déploiement des séances en plein air, ateliers de pratique, chèques cinéma

- Accompagnement opérationnel des partenaires de terrain par Hors Cadre  
 - Mise en œuvre de l’atelier itinérant régional (maillage du réseau)

**SEPTEMBRE – DECEMBRE 2021** :

- Mise en œuvre d’ateliers de programmation, séances-débat

- Rencontres Régionales des Hauts-de-France (édition 2021)

- Restitutions d’ateliers et échanges avec les participants

- Réunions d’évaluation et de bilans avec les porteurs de projets.

- Travaux administratifs

**Informations Administratives**

**Signataire de la convention globale de partenariat**

**Nom :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Fonction, titre :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Adresse :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Ville :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Tel :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Mail :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Signataire complémentaire pour la convention Cheque cinéma :**

**Nom :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Fonction, titre :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Adresse :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Ville :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Tel :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Mail :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Porteur de projet Cheque cinéma:**

**Nom :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Fonction:** Cliquez ici pour taper du texte.

**Adresse :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Ville :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Tél :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Mail :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Chèques Cinéma**

**La politique tarifaire est destinée à favoriser l'accès au cinéma en priorité aux jeunes en difficulté. Son utilisation est élargie aux adultes et famille accompagnants les jeunes. La politique tarifaire s'appuie sur un réseau de diffusion défini par les villes et la coordination régionale. Elle est mise en œuvre sur les salles de cinéma des villes partenaires qui acceptent de servir les enjeux de cette politique tarifaire. Le chèque cinéma, outil de cette politique tarifaire, est valable durant les deux mois d'été, il apporte une réduction de 2€ sur le tarif réduit individuel accordé à toutes les séances.**

• Nombre total de chèques cinéma souhaités (incluant les chèques cinéma locaux et les chèques cinéma régionaux, à parité de financement entre Hors Cadre et les financeurs locaux) :

• Quels sont vos objectifs en mettant en place les chèques cinéma ?

• Quel est le public cible ?

• Structures associées au réseau de diffusion des chèques cinéma (structures à vocation sociale ou culturelle, associations locales, avec une préférence donnée aux structures s'adressant au public cible, etc...) :

• Salles de cinéma partenaires :Cliquez ici pour taper du texte.

**Nom & Adresse de la salle :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Nom de votre contact :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Fonction :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Tel :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Mail :** Cliquez ici pour taper du texte.

• Structures associées au remboursement des chèques cinéma locaux (précisez les noms et adresses des structures) :

**Fiche 3.4 : Le Budget**

**Ville / Structure :**

**BUDGET PREVISIONNEL des chèques Cinéma**

**DEPENSES**

Catalogues et imprimés

Chèques Cinéma

Transport

HC mise en œuvre

**TOTAL DEPENSES**

**RECETTES DES VILLES / Structures**

Valorisations des villes / Structures

Participations indirectes des villes / Structures

Participations directes des villes / structures en financement

SOUS TOTAL PARTICIPATION

**SUBVENTIONS**

Etat (hors DRAC )

Région (hors Culture)

Département

Agglomération

Participations Hors Cadre sur subvention globale

Fonctionnements Hors Cadre sur subventions dédiées

SOUS TOTAL SUBVENTIONS

**TOTAL RECETTES**

Ce budget doit être équilibré

**Contacts & Remarques**

**Vos remarques et points particuliers sur lesquels vous souhaitez attirer notre attention :**

**Contacts**

Envoi du dossier :

[duriez@horscadre.eu](mailto:duriez@horscadre.eu)

Informations :

Tel : 03.20.33.06.33 / 06 15 26 66 43

[duriez@horscadre.eu](mailto:duriez@horscadre.eu)

Association Hors cadre

72, rue Gutenberg

59000 Lille